

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui se tiendra le :

Jeudi 15 février 2024 à 19 h 00
à la salle polyvalente
59, Grande rue - 89160 ANCY LE FRANC

L'ordre du jour sera le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 23 novembre 2023
- Marché travaux déchetterie
- Désignation délégué suppléant du Syndicat du Bassin sur Serein

RESSOURCES HUMAINES

- Tableau des emplois : ouverture d'un poste pour recrutement chef de pole Attractivité
- Modification du montant de participation au financement de la complémentaire santé à compter du 1^{er} mai 2024

FINANCES

- Modification AP/CP cité
- Règlement financier obligatoire suite au passage en M57
- Rapports d'Orientation Budgétaire

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

- Règlement PARC D'ACTIVITE ACTIPOLE pour projet NEOEN

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

- Adhésion à un groupement de commande pour la vente des matériaux issus des collectes sélectives des déchets ménagers
- Participation financière de la CCLTB pour la collecte des encombrants à domicile en faveur de l'association Pierre Pôle et Compagnie

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE

- Jeunesse : Tarification du temps méridien pour les enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- Rémunération Contrat d'Engagement Educatif (CEE) des animateurs

INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

- Décisions
- Informations (le cas échéant)
- Questions diverses (le cas échéant)

ANNEXES :

- Référentiel budgétaire et comptable M57 (FINANCES)
- Rapports d'Orientation Budgétaire (FINANCES)
- Convention consultative d'un groupement de commande pour la vente des matériaux issus des collectes sélectives des déchets ménagers (DEVELOPPEMENT DURABLE)

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Monsieur Régis LHOMME,
Président



En cas d'empêchement, merci de transmettre la convocation à votre suppléant ou de remettre un pouvoir à un autre conseiller communautaire.

La séance sera transmise en direct sur
la chaîne *YouTube* de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »